



RETURN BIDS TO:
 RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

**Agence Parcs Canada
 Salleducourier
 30 rue Victoria
 Gatineau, Quebec, J8X 0B3**

Amendment #5

INVITATION TO TENDER
 APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Vendor/Firm Name and Address
 Raison sociale et adresse du
 fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada
 Salleducourier
 30 rue Victoria
 Gatineau, Quebec, J8X 0B3**

Title-Sujet Écluse 26 Réparation de Beton/		Date 03 Octobre, 2016
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P300-16-5268		Client Ref. No. - No. de réf du client.
GETS Reference No. - No de reference de SEAG		
Solicitation Closes L'invitation prend fin - at - à 02:00 PM on - le 2016-10-05		Time Zone Fuseau horaire - Eastern Daylight Time (EDT)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Patrick Sullivan at Patrick.Sullivan@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (819) 420-9557		Fax No. - No de FAX:
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Signature		Date



AMENDEMENT #5

CETTE MODIFICATION A POUR BUT DE PRÉSENTER LES RÉPONSES AUX QUESTIONS

Question 1:

Quelles sont les plus hautes élévations du niveau d'eau enregistrées au quai aval et aux murs de guidage?

Réponse 1 :

Les registres des niveaux d'eau ne sont pas disponibles. Dans le passé, les niveaux avaient dépassé les structures en aval. L'annexe B des spécifications comporte de l'information sur le niveau d'eau.

Question 2:

Un filtre à limon est-il requis en amont du batardeau?

Réponse 2 :

Consultez les articles 4.7 et 6.3 de l'annexe D des spécifications.

Question 3 :

Tous les permis requis (MEO, MPO, etc.) ont-ils été obtenus? Autrement, qui est dans l'obligation de les obtenir?

Réponse 3 :

Aucuns permis environnementaux ne sont requis par l'intermédiaire d'instances extérieures. Parcs Canada émettra un permis, requis en vertu du Règlement sur les canaux historiques, à l'acceptation du Plan de protection de l'environnement. Comme l'énoncent les spécifications, section 01 11 00 partie 1.4.2, il incombe à l'entrepreneur d'obtenir les permis types, au besoin.

Question 4 :

Le tableau des prix unitaires, article 9, fait mention d'un « tablier de la zone de contrôle de la porte d'écluse ». Veuillez confirmer/indiquer sur les dessins les éléments qui sont inclus dans cette zone et l'endroit où ils sont situés.

Réponse 4 :

Le détail de réparation du « tablier de la zone de contrôle de la porte d'écluse » correspond à la zone au-dessus de la rainure dans laquelle se trouvent les portes d'écluse et le mécanisme de la bobine de câble. Les limites approximatives de ces zones de rainure sont indiquées sur le MA-05 (détail 6/5/5) et le MA-06 (détail 5/5/6), avec la section type (détail 11/5,6/6).



Question 5 : L'article 13 du tableau des prix unitaires fait mention des parements de monolithe et en gradin est et ouest. Veuillez confirmer / indiquer sur les dessins les éléments qui font partie de cette zone et leur emplacement.

Réponse 5 :

Les parements de monolithe sont situés immédiatement en aval des portes de l'écluse se trouvant en aval, entre les stations 0+000 et 0+003.7, désignées par les suffixes « W-L » et « E-L », selon les mesures prises sur les murs ouest et est de l'écluse (voir le détail 5/5/6 pour les stations de référence). Les parements de monolithe sont les surfaces verticales du monolithe au-dessus du tablier de culée.

Les parements en gradin sont situés immédiatement en aval des parements de monolithe. Il s'agit des surfaces verticales triangulaires de l'escalier au-dessus du tablier de culée et au-dessous des limites définies de la réparation de la bordure de l'escalier, comme le montre le détail 11/5/7.

Question 6 :

Veuillez confirmer la conception de mélange pour le coulis de béton proposé.

Réponse 6 :

Le béton utilisé pour le coulis de béton est de la même catégorie que celui utilisé pour les parois et les piliers en aval coulés sur place, tel qu'il est décrit dans les spécifications du projet.

Question 7 :

Veuillez fournir des détails concernant le retrait, la récupération et la réinstallation des contrôles de porte.

Réponse 7 :

La seule information disponible liée au retrait, à la récupération et à la réinstallation des contrôles de porte est une sélection de photographies des conditions existantes. Les photos représentatives font partie du présent addenda.

Question 8 :

Veuillez fournir des détails concernant le retrait, la récupération et la réinstallation de la barre rotative et des accessoires.

Réponse 8 :

La seule information disponible liée au retrait, à la récupération et à la réinstallation de la barre rotative et des accessoires est une sélection de photographies des conditions existantes. Les photos représentatives montrant les barres rotatives montées au mur à l'écluse 26 font partie du présent addenda.

Question 9:

Le dessin MA-05 indique la remarque suivante : « Réinstaller la barre rotative et les accessoires récupérés à l'aide de nouveaux matériaux pour satisfaire aux mêmes conditions d'origine. » Puisque l'on ignore l'état de ces matériaux, nous suggérons qu'une allocation en espèces soit versée dans le cadre des travaux.

Réponse 9 :

Il faut considérer que de nouveaux matériaux seront requis pour l'installation et que les coûts seront comptabilisés dans le cadre des articles de démolition pertinents.

Les photos Représentatives d'Exister Mécanismes de Poste de contrôle



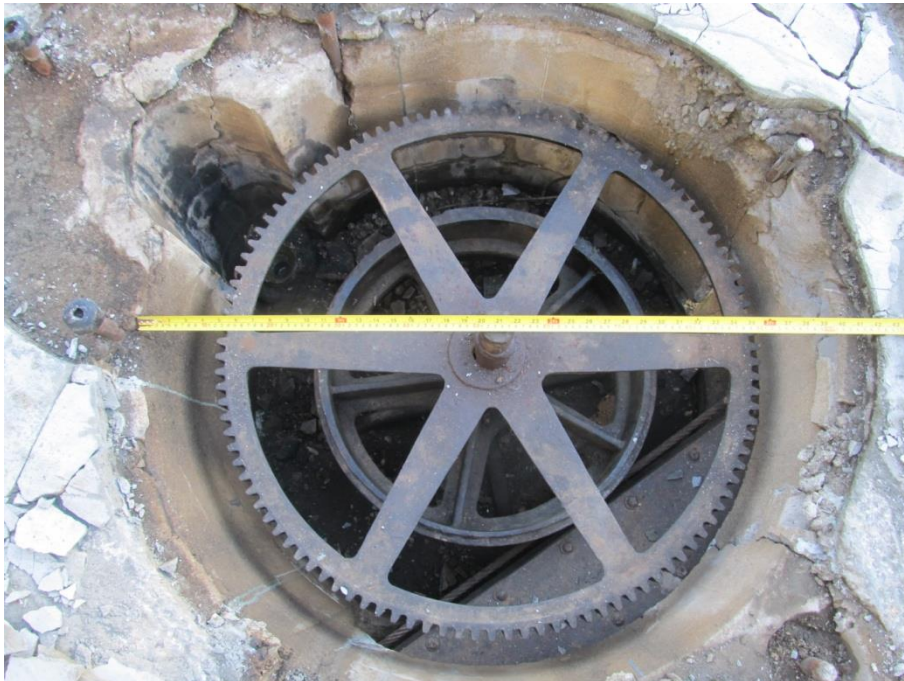
Écluse 23 (P1) (Mécanisme de Poste de contrôle SO)



Écluse 23 (P2) (Mécanisme de Poste de contrôle SO)



Écluse 23 (P3) (Mécanisme de Poste de contrôle SW) Couverture enlevée de manivelle



Écluse 23 (P4) (Mécanisme de Poste de contrôle SO) Couverture enlevée de manivelle. Le bras de porte de l'écluse et visible dans le bas de la photo- Écluse au-delà du cadre de la photo au droit supérieur.



Écluse 23 (P5) (Mécanisme de Poste de contrôle SO) La photo de l'intérieur du bras de porte poursuit la Photo prise du côté ouest de mécanisme de contrôle regardant vers l'écluse (à l'est).



Écluse 23 (P6) (Mécanisme de Poste de contrôle SO) - Photo de l'intérieur de poursuite de bras de porte Photo prise de côté ouest de mécanisme de contrôle regardant ouest.



(P7) Écluse 26- Mécanisme de Poste de contrôle et Bar de Rouleau pour écluse de SE



(P8) Écluse 26- Mécanisme de Poste de contrôle et Bar de Rouleau pour écluse de NE



(P9) Écluse 26- Mécanisme de Poste de contrôle et Bar de Rouleau pour écluse de SO



(P10) Écluse 25- Mécanisme de Poste de contrôle et Bar de Rouleau pour écluse de NO



Parks Canada Parcs
Canada Canada



**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE
DEMANDE RESTENT LES MÊMES**